

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Tourne-Vent	
	Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 21 mars 2022 en Teams pour l'école du Tourne-Vent. ÉTAIENT PRÉSENTS Yves Debigaré, parent Évelyne Blain, parent Dominic Cyr, parent Évelyne Blain, parent Caroline Colein, parent Marie-Josée Clément, enseignante Marie-Josée L'Écuyer, enseignante substitut Marie-France Levasseur, enseignante Nathalie Plouffe, enseignante Nathalie Grisé, personnel de soutien PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Marie-France Grenier, directrice ÉTAIENT ABSENTS Isabelle Leclerc, service de garde Marie-Claude Gagnon, enseignante Martin Brisson, parent Valérie Samson, parent
	1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue La séance s'ouvre à 19h15.
	2. Vérification du quorum et des présences Le quorum est constaté.
#21-03-01	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Clément et secondée par Mme Blain. Adopté à l'unanimité
	4. Parole au public Aucun

#21-03-02	5. Adoption du procès-verbal du 31 janvier 2022 Deux modifications sont suggérées et prises en note pour ajustement par Mme Grenier. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Clément et secondée par Mme Levasseur. Adopté à l'unanimité Adoption du procès-verbal du 8 février 2022 (consultation par courriel) L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Debigaré et secondée par Mme Blain.
#21-03-03	Adopté à l'unanimité
#21-03-04	6. Dossiers courants 6.1 Grille-matières 2022-2023 (approbation) Le MELS propose des heures aménageables selon les besoins des élèves et le projet éducatif de l'école. Ce sont les mêmes propositions depuis 4 ans, pas de changement pour l'an prochain sauf pour la maternelle : spécialité sera de 1h au lieu de 30 min en spécialité pour le préscolaire lié à un changement de convention collective chez les enseignants. L'adoption est proposée par Marie Josée Clément et secondée par Caroline Colein. Adopté à l'unanimité 6.2 Suivi classe extérieure (information) Projet de dalle de béton pour faire une classe extérieure représentant beaucoup de temps, et un certain montant financier. Après évaluation, ce projet pourrait se faire en plusieurs étapes. Pour une classe en plein air, il est important de positionner à un endroit ayant de l'ombre, mais aussi, en gardant en tête de ne pas déranger les autres classes en étant trop proche ; donc la réflexion s'est portée sur la localisation en avant de l'école. Étant donné la localisation, cela implique une permission de la ville et Mme Grenier nous indique que la demande a été déposée. Un des arguments avancés concerne le camp de jour qui pourrait l'utiliser aussi l'été.

#21-03-05	Peut également servir d'aire de repas pour le personnel. Il est à savoir que la ville ne donne pas d'argent pour ces aménagements, mais peut fournir des matériaux ou de la main-d'œuvre. Mme Grenier propose d'inclure l'ensemble des étapes pour que le projet puisse être accepté. Le fait de le faire en deux phases est lié avec l'enjeu financier. Mme Blain propose l'idée de faire participer la communauté de parent de l'école. Mme Grenier est ouverte à l'idée : est-ce que l'on veut organiser une activité de financement, à mettre en place à l'automne ? Nathalie Plouffe reparle de l'OPP qui existait auparavant. Ce sont des parents bénévoles qui pourraient s'impliquer dans ce projet (communication à prévoir). La ville n'a indiqué aucune date pour la prise de décision, mais il est possible que la réponse arrive d'ici la fin d'année scolaire selon Mme Grenier. 6.3 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents (adoption) On commence à établir les principes qui vont encadrer les coûts pour l'année prochaine, ce sont les mêmes annuellement, pas eu de changements dans les dernières années. Équité, la transparence (facture claire), explicite (expliquer à quoi sert l'argent) et l'accessibilité (les coûts sont déterminés en lien avec la capacité de payer des parents) en favorisant dans un même cycle certains objets. Le matériel peut être utilisé d'année en année. Il y a un montant maximal ; on demande que les cahiers soient utilisés au moins à 80%. Il est possible d'étaler les paiements pour les parents qui ont des difficultés, donc il est possible pour certains d'accommoder les parents. Pas de modifications proposées pour le document. L'adoption est proposée par Mme Blain et secondée par M. Cyr. Adopté à l'unanimité 6.4 Critères de sélection d'une direction d'école (adoption) Chaque année, nous devons compléter un document pour émettre les critères de sélection dans le cadre d'une nouvelle direction d'école. Les critères ont été choisis par l'équipe du CÉ, et M. Debigaré va se charger de compléter le document et l'envoyer au service responsable.
-----------	---

#21-03-06	L'adoption est proposée par M. Cyr et secondée par Mme Levasseur. Adopté à l'unanimité
	7. Service de garde Mme Leclerc étant absente, le point ce jour n'a pas eu lieu.
	8. Vie à l'école Mme Clément nous parle de la sortie de la pente à glisser. Prof Dino devait venir, mais à cause de la Covid, il a été reporté. L'activité Bingo a eu lieu en février, grand succès. Le bulletin du 11 février a été envoyé. Mme Levasseur nous parle des groupes de 2e année : accueil de stagiaires. Théâtre au retour de la relâche, comme les groupes de 3e année, activité très appréciée et pour les groupes de 3e année également : neurones atomiques. Mme nous indique que les groupes de 4^e année ont eu la vaccination ; prof Aqua, le défi 50 livres à lire par classe pour le mois de février. Toute l'école l'a fait également. En mars, il s'agit de construire des pyramides. Mme nous parle des groupes de 5e et 6e année : prof Aqua et activité Escape Game. Vaccination pour les élèves de 5e année. Pour les groupes de 6e année, en science : neurones atomiques. Activités culturelles : visite amérindienne faite cette année : un peu déçu. Mme Plouffe nous parle d'une activité : classe verte pour les élèves de 6^e année pour la fin de l'année, si cela est permis par la Santé publique, la soumission et un sondage vont être faits auprès des parents pour planifier le tout. Le ski n'a pas eu lieu cette année. Le coût serait de 250\$ par enfant: pour 3 jours, 2 nuits, 3 repas par jour + collation + surveillant de nuit et transport en autobus. Si le CÉ est d'accord, l'équipe des enseignants lancera le sondage auprès des parents. Activité classe verte : le CÉ est en accord. Mme Grenier propose de l'ajouter à l'ordre du jour pour pouvoir l'adopter officiellement au prochain CÉ. Mme Gris� nous indique qu'il y a moins de jeux � faire � l'ext�rieur en lien avec le changement de temp�rature actuellement, mais sinon tout va bien.

	9. Comité de parents Mme Blain nous parle du tour de roue sur le service des dineurs. La majorité des autres écoles ne vont pas offrir le service bonifié. La plupart étaient surpris par le service bonifié. Notamment en lien avec le manque de personnel : ce n'est pas quelque chose qui est considéré. Beaucoup d'écoles utilisent les campagnes de financement et certaines écoles ramassent énormément d'argent, également en échange de reçu fiscal. Il y a eu des consultations en lien avec les postes disponibles sur le Conseil d'administration.
	10. Correspondance Aucun élément évoqué dans ce point.
	11. Varia Mme Blain pose une question sur les stagiaires. Mme Levasseur répond : présence environ 24 jours de classe pour une prise en charge d'une période au départ puis évolutif dans le temps à chaque semaine. L'idée est de permettre de leur donner des journées complètes pour l'expérience de la prise en charge. Mme Plouffe ajoute que ce sont des stagiaires de 1^{re} année, plus ils avancent dans leurs formations, plus le stage est long. L'équipe pédagogique fait la demande de stagiaire.
	12. Levée de l'Assemblée Prochaine le 11 avril en présentiel à confirmer. Tous les sujets ayant été traités, la levée de l'Assemblée est proposée par Mme et secondée par Mme Levasseur à 20h27. Yves Debigaré Président Marie-France Grenier Directrice